



PROCEDURE COMMANDE « PASS Région »

Madame, Monsieur,

Pour la rentrée 2021/2022, la Région Auvergne-Rhône-Alpes continue l'opération PASS' Région. Les manuels scolaires seront fournis directement par notre établissement à la rentrée **sur présentation de la carte PASS.**

Pour demander l'établissement du PASS' Région de votre enfant, vous devez impérativement procéder à son inscription en ligne sur le site internet de la région : www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr/

Cette commande se fait en 7 étapes :

1. **Préambule**
2. **Information personnelles** (prévoir impérativement une adresse mail valide ainsi qu'un numéro de tel)
3. **Photo** (se munir d'une photo au format le plus proche du format de photo d'identité officiel- 35mm de large par 45 mm de hauteur), sans cadre blanc
4. **Vérification de la photo et aperçus de votre carte Pass**
5. **Choix de l'établissement et de la filière**
 - Notre établissement est recensé sous le nom : « LYCEE JACQUES BREL »
Saisir « Jacques Brel » et faire défiler l'ascenseur.
Choix de la Filière et pour **les élèves de 1^{ère} année CAP (EPS ou AEPE), de 2^{nde} BAC PRO optique lunetterie et 2^{nde} BAC PRO ASSP, 2^{nde} AGORA et 2^{nde} MCV doivent cocher la demande de bourse de premier équipement professionnel.**
6. **Choix des centres d'intérêt**
7. **Récapitulatif (NB : Le PASS REGION sera adressé directement à votre domicile)**

Ne pas cocher la case : Pour la recevoir dans mon établissement, je coche cette case

Sans ces informations, le lycée ne pourra valider l'inscription et donc la fabrication du PASS

Dès confirmation de l'inscription de votre enfant dans notre établissement, nous validerons informatiquement sa demande de PASS et sa fabrication sera lancée.

Ce PASS sera valable pendant toute la scolarité et pour la restauration scolaire

Pour plus de renseignement sur le fonctionnement global de la carte PASS' Région vous pouvez contacter :

- Le n° Azur mis en place par la Région : N°0810 559 559

Rappel : Les manuels scolaires seront fournis directement par le lycée à la rentrée sur présentation indispensable de sa carte.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

La Vie scolaire